



# Licence Langues étrangères appliquées

## Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues étrangères appliquées. 2017, Université de Limoges. hceres-02027101

**HAL Id: hceres-02027101**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027101>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

### Licence Langues étrangères appliquées

Université de Limoges

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales, éducation

Établissement déposant : Université de Limoges

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

La licence *Langues Étrangères Appliquées (LEA)* s'inscrit dans la politique de formation de l'université de Limoges et, plus précisément, dans le champ de formation *Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales, éducation*. Par sa déclinaison, elle offre aux étudiants des apprentissages linguistiques qui, combinés aux matières d'application, favorisent une première appréciation du monde socioéconomique dans lequel ils seront appelés à évoluer.

Par la façon dont se fait l'articulation des enseignements, la licence offre le choix à ses étudiants de s'insérer immédiatement à la fin de leur cursus dans le monde professionnel ou d'envisager une poursuite d'études qui a été pensée dans la déclinaison de l'offre de master au sein de l'UFR (Unité de formation et de recherche) *Lettres et sciences humaines*.

## Analyse

### Objectifs

Ouverte en 2012, cette mention de licence *LEA* est conforme aux objectifs habituels de ce type de formation et propose aux étudiants l'apprentissage de deux langues vivantes et l'étude de matières d'application.

Deux parcours sont proposés, un *Anglais, allemand*, l'autre *Anglais, espagnol*. Sur le plan linguistique, les enseignements sont axés sur les fonctions langagières et une connaissance approfondie des cultures concernées. Les matières d'application sont organisées autour du commerce international, du marketing, de la communication et de l'informatique.

Les étudiants ont la possibilité de passer un an dans une université étrangère partenaire. Ils ont pour obligation de suivre un stage en entreprise de 8 semaines en troisième année de licence.

A la fin de leur formation sur trois ans, les étudiants peuvent prétendre à des emplois dans les métiers de la traduction, du commerce international, de l'évènementiel, de la mobilité internationale. Si le point fort de leur insertion professionnelle se situe dans le cadre des métiers import, export, les étudiants peuvent aussi envisager d'intégrer les fonctions publique ou territoriale. Dans le cadre du champ de formation, ils peuvent aussi poursuivre leurs études au niveau master, et notamment avoir accès au master *Langues et cultures étrangères*.

### Organisation

La formation est organisée de façon progressive, proposant aux étudiants un travail essentiellement centré sur leurs formations linguistiques (validation de 20 crédits ECTS (*European credit transfer system*) pour les deux langues au cours des 4 premiers semestres, 18 au cours des deux derniers) avant de mettre davantage l'accent sur les matières d'application (l'ouverture sur le monde professionnel vaut 10 crédits ECTS en L1 puis 4 crédits en L2, le domaine d'application vaut 6 ECTS puis 8 au cours de la L3). Une telle organisation permet ensuite de proposer en langues étrangères des contenus spécifiques du domaine d'application.

Les étudiants ont la possibilité de suivre des cours dans une troisième langue vivante soit en initiation, soit en approfondissement, soit en renforcement des acquis du second degré (allemand, chinois, italien, portugais, russe).

Le socle de la formation (deux langues vivantes + domaines d'application) permet à chaque étudiant de valider 122 crédits. Les 58 crédits restants portent sur les spécificités de chaque parcours *Anglais, allemand* et *Anglais, espagnol*

### Positionnement dans l'environnement

Aucune réponse n'est apportée dans le dossier déposé pour l'évaluation sur ce point.

### Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique se compose de la façon suivante : 5 lecteurs, 2 attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), 7 professeurs agrégés (PRAG) et professeurs certifiés (PRCE), 7 maîtres de conférences (MCF), 2 professeurs des universités (PR). Les enseignants-chercheurs relèvent des sections 11, 12 et 14 du Conseil national des universités (CNU) c'est-à-dire respectivement des sections d'anglais, allemand et espagnol. La majorité des intervenants relèvent de la 11<sup>ème</sup> section ce qui est cohérent compte tenu de l'importance des enseignements en anglais dans le cursus.

Un PRCE enseigne le droit (5<sup>ème</sup> section CNU), un PRAG enseigne la Gestion (6<sup>ème</sup> section CNU), un PRCE enseigne l'informatique (27<sup>ème</sup> section CNU). Une avocate vient épauler l'équipe pédagogique qui – de son propre aveu – manque de liens plus étendus avec le Droit.

Aucun enseignant ne fait son service complet dans cette licence. Les volumes d'enseignements consacrés par chaque membre de l'équipe pédagogique correspondent en moyenne à un tiers de leurs obligations statutaires.

Cinq intervenants extérieurs dispensent des cours dans la formation. Deux sont des formateurs dans des établissements limougeauds (GRETA et école Féret du Longbois). Trois sont travailleurs indépendants dans les domaines du droit et de la communication.

Il est à noter qu'aucun enseignant titulaire ne dispense de formation en *Sciences de l'information et de la communication*, ce que l'on peut regretter compte tenu de l'importance de ce domaine dans la licence. L'absence d'enseignants-chercheurs dans les matières d'application est déplorée par les porteurs du dossier qui font aussi clairement état des difficultés à présenter de façon claire et exhaustive l'ensemble des intervenants. On note qu'un grand nombre d'intervenants doit être recruté par les porteurs de la licence pour répondre aux exigences de la formation. De nombreux cours sont confiés à des lecteurs et professeurs du second degré ce qui limite la dimension universitaire de la licence, malgré la présence, tout de même, de 9 enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique.

### Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Entre 2012 et 2016, les chiffres présentés quant aux nombres d'étudiants inscrits dans la formation sont identiques une année sur deux. En effet, si en 2012 mais aussi en 2014 et 2016, les effectifs sont 122 en première année, 52 en deuxième année et 40 en troisième, le nombre d'étudiants inscrits en 2013 et 2015 sont respectivement 84,63 et 50. Le tableau des effectifs est donc suspecté d'erreurs, sauf à considérer que par le plus grand des hasards la formation admet un nombre inchangé de L1 et de L2 tous les deux ans depuis 2011.

Les étudiants inscrits dans le parcours « Anglais, allemand » représentent un peu moins de 20 % des effectifs de la licence.

Globalement, le taux de réussite en L1 oscille entre 31% et 69% sur le contrat. En L2, le taux varie de 69 à 82%. En L3 de 70% à 82%. Si l'on rapporte ces chiffres à chaque parcours, les germanistes obtiennent de meilleurs résultats oscillant de 59% à 89% sur le contrat, alors que les hispanistes ont des résultats allant de 39% à 65%. Ces chiffres sont cependant à relativiser car les données de départ ne sont pas les mêmes entre les deux tableaux complétés.

10 % des étudiants quittent la formation à la fin de la L1 et de la L2 pour poursuivre leurs études dans le même champ. A peu près le même pourcentage intègre la formation. Les porteurs du dossier proposent une analyse détaillée du taux d'échec :

- manque de connaissance des contenus de la formation et de ses exigences ;
- manque de compréhension du fonctionnement universitaire et du système de compensation.

Une différence est constatée à ce sujet entre les deux parcours, les germanistes réussissant mieux que les hispanistes.

Le dossier ne présente cependant pas de données concernant l'insertion professionnelle des étudiants ayant validé une licence *LEA*.

### Place de la recherche

Les enseignants-chercheurs qui interviennent dans la licence *LEA* relèvent de trois laboratoires de recherche de la Faculté des Langues et des Sciences Humaines. Le Centre de recherches en sémiotique (CeRes), Espaces humains et interactions culturelles (EHIC) et Francophonie et diversité (FRED).

Les porteurs de la licence déclarent que « le cadre pédagogique de la Licence n'est pas le plus approprié pour renforcer le lien entre recherche et enseignement. L'objectif souhaitable est celui de l'application des connaissances actuelles sur les sujets, matières et problématiques traités en cours tout au long de la Licence », insistant ainsi sur le caractère professionnalisant de la formation au détriment de l'adéquation entre formation et recherche.

Il est cependant noté que le projet devrait veiller à ce que la place de la recherche soit confortée pour une meilleure insertion des étudiants dans les masters auxquels ils peuvent prétendre (master *Langues et Cultures étrangères*, master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation*, (MEEF)). Les matières d'application sont particulièrement mises en évidence dans le dossier.

Au cours du prochain contrat quadriennal de développement, un travail sur ce point semble indispensable pour que la licence trouve toute sa place dans son environnement universitaire.

### Place de la professionnalisation

La professionnalisation constitue un atout indéniable de la formation, comme le prouvent la possibilité de faire un stage en L3, la façon dont les séjours en entreprises sont organisés et l'ouverture à l'international.

La formation offre aussi des perspectives de développement de projet professionnel en adéquation avec les nouveaux métiers. En d'autres termes, c'est par leur spécialisation au sein des entreprises que les étudiants peuvent définir leur projet de formation à bac+5 ou leur intégration immédiate dans le monde du travail.

<b>Place des projets et des stages</b>
<p>Cette partie de la formation est la clé de voûte de l'ensemble et fait l'objet d'un suivi détaillé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· organisation d'une réunion d'information générale avec l'ensemble de la promotion présentant les conditions de réalisation du stage obligatoire qui conditionne, au final, la délivrance du diplôme ;</li> <li>· conditions dans lesquelles la convention de stage est acceptée pour chaque étudiant : contenu du stage, projet personnel dans le cadre de ce temps en entreprise qui peut s'envisager à l'international ;</li> <li>· temps de formation dédié (8HCM+6HTP) à la méthodologie du rapport de stage. organisation de la soutenance qui se fait en dehors de la présence du tuteur et qui réunit l'ensemble des équipes pédagogiques pour une harmonisation finale des résultats obtenus.</li> </ul> <p>Ce système ayant fait ses preuves, il semble indispensable aux porteurs de la licence de maintenir à l'identique le processus de mise en place des stages.</p> <p>Il eût été bon que la présentation indique plus clairement les lieux de stage ou les secteurs principalement concernés, et qu'elle soit étayée de quelques exemples probants tant sur le plan national que dans le cadre international, compte tenu de la description qui est faite de cette formation en matière de professionnalisation. Un tel éclairage ne pourrait que conforter l'intérêt de cette licence.</p>
<b>Place de l'international</b>
<p>La formation est impliquée de diverses manières dans la politique internationale de l'établissement.</p> <p>A l'échelle européenne, 12 étudiants ont bénéficié des programmes Erasmus (4 sont partis en Grande Bretagne, 5 en Allemagne, 2 en Espagne et 1 en Italie)</p> <p>Les échanges établis avec des universités européennes ont permis par ailleurs et au cours de l'année universitaire 2016-2017 d'envoyer des étudiants en Allemagne (6), en Espagne (10), en Angleterre (6), en Irlande (2), en Finlande (1). Un étudiant a été envoyé au Québec et deux en Chine à XI'an.</p> <p>Une véritable dynamique a été instaurée pour favoriser le développement à l'international de la formation et tout laisse à penser que la prochaine évaluation montrera de réels progrès.</p>
<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>
<p>Le manque de capacité d'accueil dans le cadre de la procédure APB, auquel il convient d'ajouter le déficit d'information sur les exigences de la formation, est considéré comme l'un des principaux obstacles à une réussite aussi large que possible des néo-entrants. L'hétérogénéité étant essentiellement constatée sur le plan linguistique, un projet de renforcement des compétences fondamentales est mentionné, notamment pour l'espagnol et l'allemand. Un accompagnement, fruit d'initiatives nées au sein de l'équipe pédagogique, a été d'ores et déjà mis en place, notamment sous la forme d'un tutorat. Le dossier n'est toutefois pas très explicite sur ses résultats, sur la manière dont les étudiants qui en bénéficient sont sélectionnés, sur les liens avec l'équipe pédagogique.</p> <p>Le projet personnel et professionnel (PPP) est effectif en L1. Il s'agit d'un cours transversal proposé à l'ensemble des formations de l'établissement qui a pour objectif d'aider les étudiants à construire leur propre projet pédagogique à partir du bilan qu'ils peuvent faire de leurs premiers pas à l'université.</p> <p>Un programme de réorientation est mis en place à la fin du premier semestre et est initié en étroite collaboration avec l'ensemble des départements de l'UFR.</p>
<b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b>
<p>La formation se dote de matières spécifiques à destination de la publication WEB, l'introduction aux nouvelles formes de l'économie numérique, mais propose peu d'usage de plateforme de type MOODLE qui demeure encore à l'état de projet.</p> <p>Les cours se font largement en présentiel, et l'usage du numérique pourrait être une opportunité pour développer les liens avec les formations à distance, ou les échanges internationaux qui sont conçus sur de longues périodes, voire pour le suivi de stages à l'étranger s'ils étaient mis en place.</p> <p>Une des faiblesses est de proposer un C2i (Certificat informatique et internet) non obligatoire, validé sur simple assiduité aux séances.</p>

### Evaluation des étudiants

Le schéma présenté est classique dans la façon dont, sur le plan administratif, les délibérations sont organisées. Quatre réunions par an permettent d'entériner les résultats, les délibérations des semestres impairs ont lieu fin janvier, celles des semestres pairs ont lieu fin mai et sont suivies des délibérations de l'année. Enfin les délibérations de la session 2 sont organisées fin juin.

Au cours de ces délibérations, les critères d'obtention de l'année sont eux aussi classiques. Il s'agit d'une validation (par compensation ou non) d'un total de 30 ECTS par semestre, soit 60 ECTS par année. Dans le cas où un étudiant n'aurait pas acquis tous ses ECTS, il peut bénéficier du statut d'AJAC (Ajourner autorisé à Composer, en d'autres termes il s'agit d'un étudiant qui passe en année supérieure après avoir validé une partie de l'année précédente mais pas la totalité) dès lors qu'il en a validé 48. S'il n'en a validé qu'entre 42 et 48, il peut alors demander l'octroi d'un contrat pédagogique et l'étudiant, par lequel ce dernier est autorisé à suivre un certain nombre de cours de l'année N+1. Ce programme de cours, explique le dossier, « est établi par le responsable de formation en concertation avec l'étudiant et prend plusieurs facteurs en compte : la nature des matières à repasser de l'année N, leur volume horaire, la répartition de ce volume horaire sur les deux semestres, le projet de l'étudiant ».

Le contrôle continu est au cœur du projet pédagogique pour familiariser les étudiants avec les méthodes de travail universitaire et de faciliter le système de compensation au sein d'une même matière, pour l'ensemble des UE et entre les semestres.

### Suivi de l'acquisition de compétences

Ce point est difficile à évaluer puisqu'il constitue trois lignes dans le descriptif.

### Suivi des diplômés

Le suivi des diplômés est assuré par l'observatoire de l'université. Rien n'est cependant indiqué sur la façon dont la formation pourrait faire l'usage des données collectées à l'échelle de l'établissement.

### Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Le conseil de perfectionnement, précise le dossier, est composé des représentants élus de chacune des années de la Licence, du directeur/directrice de la formation, du responsable de formation de la licence, du directeur des études, et d'un intervenant représentant le monde non universitaire (entrepreneur, salarié en entreprise privée) ayant connu la formation comme ancien étudiant. Il se réunit deux fois par an (à mi-parcours et en fin d'année). Sa composition et son fonctionnement sont donc conformes, mais la description de ses missions ou de ses avancées reste très générale dans le dossier.



## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Important effort de professionnalisation, par une politique dynamique des stages en lien avec le contenu des formations dispensées par les professionnels.
- Mise en place progressive de passerelles avec d'autres formations pour établir des voies de professionnalisation.

### Points faibles :

- Equipe pédagogique trop peu étoffée.
- Suivi des étudiants dont l'organisation est laissée à l'établissement sans que l'on sache la façon dont la composante utilise les données recueillies.
- Très faible usage du numérique.

### Avis global et recommandations :

Il s'agit d'une formation qui répond pleinement aux objectifs tels qu'ils sont définis par l'ANLEA (Association Nationale des LEA) et qui, par les synergies créées avec la licence *LLCER (Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales)*, permet d'asseoir de façon transversale la place des langues vivantes au sein de la composante.

Cette licence propose un développement à l'international qui doit être accompagné au cours du prochain contrat. Il convient par ailleurs de veiller à ce que le travail mené à l'échelle de l'établissement sur le suivi des diplômés mette en lumière les résultats obtenus par cette mention, compte tenu des spécificités de cette licence orientée sur la professionnalisation. Une telle entreprise devrait être utile en amont c'est-à-dire au moment où les étudiants souhaitent entreprendre des études en LEA. Ce peut être là un élément utile dans la lutte contre l'hétérogénéité des publics estudiantins accueillis, les différences de niveaux étant un élément pénalisant dans la mise en œuvre de la formation.

Un effort doit être entrepris pour que le numérique trouve toute sa place dans les enseignements dispensés. Le développement de la professionnalisation passe par un tel investissement de l'équipe pédagogique.

# Observations de l'établissement

Limoges, le 19 mai 2017

Alain CELERIER,  
Président de l'Université de Limoges

à

Monsieur le Président du HCERES  
A l'attention de Monsieur le Directeur du Département  
d'Evaluation des Formations  
2 rue Albert Einstein  
75 013 PARIS



Affaire suivie par  
Virginie Lefebvre  
Directrice des Etudes  
Tél. 05.55.14.92.81  
[virginie.lefebvre@unilim.fr](mailto:virginie.lefebvre@unilim.fr)

et Pascale TORRE  
Vice-présidente CFVU  
[pascale.torre@unilim.fr](mailto:pascale.torre@unilim.fr)

Réf :PFIP/DE/VL/1217

OBJET :

**Réponse aux observations sur le rapport d'évaluation de la formation  
Licence Langues Étrangères Appliquées**

Monsieur le Président,

La gouvernance de l'Université de Limoges et l'équipe de formation remercient le comité d'évaluation HCERES et ses différents membres pour le travail d'expertise réalisé et la qualité des échanges.

Le rapport qui en résulte analyse en profondeur le bilan de cette formation sur la période d'évaluation 2011-2016. Les recommandations constructives formulées seront prises en compte afin d'affiner et d'améliorer ce diplôme.

Nous souhaitons apporter plusieurs remarques factuelles à ce rapport, observations que vous trouverez en page n°2.

Nous nous engageons à mettre en œuvre les démarches visant à satisfaire aux recommandations inscrites dans ce rapport.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.



Alain CELERIER

Référence : **Licence Langues Étrangères Appliquées**

**Remarques factuelles sur le rapport d'évaluation du HCERES**

Liste page à page (du rapport d'évaluation)

P. 4 « Équipe pédagogique »

La FLSH a fait l'effort d'engager un nouveau MCF cette année universitaire 2017 qui pourra nous épauler dans le futur. Il s'agit d'un apport important pour la formation. Nous nous efforçons d'offrir à nos étudiants le meilleur cadre d'études et cela est possible grâce à la qualité humaine des enseignants qui participent à la vie de ce département.

P. 5 « Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études »

Le tableau des inscrits pédagogiques contient effectivement des erreurs dues à un mauvais copier-coller. Voici le tableau corrigé :

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
1ère année	129	103	128	127	121
2ème année	54	66	57	67	71
3ème année	40	50	59	37	48

P. 6 « Modalités d'enseignement et place du numérique »

Nous sommes conscients de la nécessité d'ouvrir nos pratiques pédagogiques aux outils informatiques. Nous avons pris soin dans le recrutement du nouveau MCF que ce futur collègue ait une vraie expérience dans ce domaine. Nous allons aussi profiter de l'offre de formation que l'Université promeut chaque année pour que nos enseignants puissent se familiariser avec les techniques pédagogiques liées à l'utilisation du numérique.

P. 7 « Suivi des diplômés »

Nous allons privilégier une approche plus consciencieuse pour garder le contact avec nos étudiants en profitant de la soutenance des stages de fin de Licence pour demander à nos étudiants leurs adresses mails personnelles. Nous voulons aussi mettre en place une page LinkedIn ou Facebook propre à la formation pour avoir un autre moyen de garder le contact avec nos anciens étudiants et suivre leurs parcours professionnels pour ainsi mieux nous adapter aux changements dans le marché du travail.